



## Remboursement prêt immobilier suite divorce

Par **Lollipop**, le **04/10/2010** à **23:23**

Bonjour,

Actuellement en plein divorce, nous avons vendu la maison commune en aout 2010. Je payais les mensualités seule depuis aout 2009 suite à l'ONC.

Comme il n'y a pas eu d'hypothèque lors du crédit, le notaire doit avoir l'accord de mon ex mari pour rembourser la banque.

Or il refuse de signer!! ce qui implique que je continue à payer les mensualités pour une maison qui est vendue.

Quels sont mes recours??

Par **Domil**, le **05/10/2010** à **00:29**

Mais vous avez un avocat puisque vous êtes en cours de divorce. C'est vers lui que vous devez vous tourner. Qu'en dit-il ? Que propose-t-il ?